

SAISON 2025/2026 - Modalités de paiement

Groupes Loisirs

Nous acceptons les règlements par chèques, espèces et carte bleue.

Pour les règlements en espèces la totalité du montant de l'adhésion doit être payée au moment de l'inscription.



Possibilité de payer en CB 3x sans frais via HelloAsso !

Les chèques doivent être établis à l'ordre du CGymSP.

ADHESION	Montant à régler		
	Cotisation*	Licence	TOTAL
Babygym	200 €	65 €	265 €
Eveil Evolugym	210 €		275€
AccesGym Freestyle Gym Trampoline Gymados Gymadulte	220 €		285€

La licence FFGym est obligatoire pour tous.
Une licence par adhérent

*cotisation annuelle pour 1 cours par semaine

POUR LES REGLEMENTS PAR CHEQUES UNIQUEMENT

Nous récupérons tous les chèques à l'inscription et l'encaissement peut être différé comme suit :

Paiement en 1 fois	Paie ment en 2 fois		Paie ment en 3 fois		
Encaissement 1	Encaissement 1	Encaissement 2	Encaissement 1	Encaissement 2	Encaissement 3
Mi-septembre	Mi-septembre	Mi-octobre	Mi-septembre	Mi-octobre	Mi-novembre
265	135	130	95	90	80
275	140	135	95	90	90
285	145	140	95	95	95

Le dépôt des chèques se fait entre le 10 et le 15 de chaque mois.

Les chèques à virgules ne sont pas acceptés ! Merci de vous référer aux montants du tableau.